



NOTRE SERVICE
POUR VOS DÉCHETS
C'est tout naturel !

N° 14-17
ADMISSIONS EN NON VALEUR 2007



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'AN DEUX MILLE QUATORZE, le 14 mai
Le bureau dûment convoqué le 28 avril 2014
Habilité par l'article L5211-10 du CGCT
Et la délibération 08/13 du 14 mai 2008
S'est réuni en session ordinaire au SMND
Sous la présidence de Monsieur LEVY

SOUS-PREFECTURE DE MENNE

21 MAI 2014

Nombre de membres en exercice : 10

Présents : 10

PRESENTS :

Monsieur LEVY Henri
Monsieur QUEMIN André
Monsieur LAVERGNE Louis
Monsieur PINOT Jacques
Monsieur GELIN Maurice
Monsieur LOVET Jean-Pierre
Monsieur BERNARD Marc
Monsieur SAUNIER Philippe
Monsieur CICALA David
Monsieur BOUVIER PATRON Denis

Il est exposé :

La trésorerie d'Heyrieux nous transmet la liste des titres de recette 2007 pour lesquelles toutes les poursuites effectuées n'ont pu aboutir.

Il convient donc d'admettre l'admission en non-valeur de ces titres et de dire que ces dépenses seront imputées au compte 654 « pertes sur créances irrécouvrables ».

Titre	Objet	Débiteur	Montant
2007-T1067	Passages déchèteries	OGB BATIMENT	128,00
2007-T1180	Passages déchèteries	AB CONSTRUCTION	76,00
2007-T1243	Passages déchèteries	OGB BATIMENT	45,00
2007-T1292	Redevances spéciales	France TELECOM DQF	5 832,00
2007-T205	Passages déchèteries	ELECTRICITE SERVICE	120,00
2007-T252	Passages déchèteries	SAS PHOTO ISERE	300,00
2007-T349	Passages déchèteries	ELECTRICITE SERVICE	120,00
2007-T37	Passages déchèteries	ELECTRICITE SERVICE	90,00
2007-T657	Passages déchèteries	AB CONSTRUCTION	120,00
2007-T769	Passages déchèteries	ENTREPRISE SERVET	90,00
2007-T983	Passages déchèteries	AB CONSTRUCTION	63,00
TOTAL :			6 984,00

Il est précisé que les redevances spéciales non perçues seront répercutées aux collectivités concernées, lors des régularisations annuelles.

La présente délibération a été adoptée à l'unanimité.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus

Au registre sont les signatures,
pour copie conforme

Il certifie la formule exécutoire et les formalités de
publicités effectuées

HEYRIEUX, le 14 mai 2014

Henri LEVY,
Président

